

M. Hachette fait passer sous les yeux des membres de la réunion, une carte du Gouvernement de Château-Thierry, carte calquée par lui à la Bibliothèque impériale, sur une ancienne gravure. On lui assigne comme date le milieu du dix-septième siècle.

M. Mayeux qui, à la séance de mai, avait bien voulu se charger de faire un Rapport sur des monnaies trouvées à Vendières, regrette de ne le pouvoir faire; ces médailles ou monnaies sont la propriété des laveuses de la commune, et, jusqu'à ce jour, elles n'ont pu s'entendre pour s'en dessaisir, formuler un prix, ou admettre un acquéreur. Ces pièces sont des quarts d'écus argent, des règnes de Henri III, Henri IV et Louis XIII, et n'ont rien de remarquable quoique très bien conservées du reste. Elles ont été trouvées en creusant un lavoir sur l'emplacement d'un jardin où sans doute avaient jadis existé des constructions, au dire des gens du pays. Déjà il y a quelques années, paraît-il, on avait trouvé au même lieu des pièces semblables. On peut supposer que ce petit trésor, dont l'enveloppe avait disparu, devait remonter aux guerres de la Fronde dont Château-Thierry et les environs furent le théâtre.

Des pièces de monnaie trouvées à Château-Thierry, maison de M. Verger, place du Marché, sont ensuite l'objet d'un curieux examen. On leur assigne comme époque probable le règne de François I<sup>er</sup>.

Des remerciements sont votés à M. Verger pour le don qu'il a bien voulu faire à la Société, de ces pièces de monnaie, sur lesquelles un Rapport est demandé à M. l'abbé Chevalier.

Après quoi la séance est levée.

---

## SÉANCE DU 14 JUILLET 1865

PRÉSIDENTE DE M. HACHETTE.

Étaient présents : MM. Hachette, président, Usson, architecte, d'Amécourt, l'abbé Buirette, Barbey, l'abbé Chevalier,

Delorme, de Rougé, de Vertus, l'abbé Guilliot, l'abbé Herbert, Mayeux, Proulle, Pille, Périn et Renaud.

Lecture est donnée du procès-verbal de la précédente réunion. — Adopté.

M. d'Amécourt fait hommage à chaque membre de la Société d'un exemplaire de son travail sur *l'Origine et le nom de Trilport et preuve de l'existence de cette localité à l'époque gallo romaine*. — Remerciements.

M. de Vertus présente à l'examen des membres un sceau trouvé par M. Plonquet, de Coincy. Selon l'honorable membre, et aussi d'après une lettre de M. Brismontier, de Coincy, lettre dont il est donné lecture, ce sceau, trouvé dans les débris d'un incendie, et dont la conservation parait due à son séjour dans des matières calcinées, serait celui de saint Godefroi, évêque d'Amiens au douzième siècle, qui se fit un instant moine de l'ordre de Cluny et qui, rappelé sur son siège épiscopal, mourut, en y retournant, à Soissons, où l'on célèbre sa fête le 8 novembre.

M. de Vertus expose de vive voix diverses circonstances de la vie de ce saint, qui paraissent donner un grand intérêt à cette trouvaille et indiquer avec une certaine probabilité que ce personnage, si estimé de nos rois, s'était retiré dans le monastère de Coincy.

Après diverses observations de MM. Usson, le vicomte Rougé, d'Amécourt et Périn, M. de Vertus déclare qu'il n'entend avancer ce qu'il expose que sous toutes réserves, et promet un Rapport étudié sur cette trouvaille peu ordinaire.

M. le Président donne ensuite lecture d'un Rapport de M. Chauvac de la Place, sur la Carte du Gouvernement de Château-Thierry, soumise à l'examen des membres de la Société à la dernière séance (Suit le Rapport, page 52).

Un certain nombre d'objets antiques et des médailles sont examinés. Plusieurs monnaies d'or, trouvées par M. de Tillancourt, sont expliquées par M. le vicomte Ponton d'Amécourt, qui lui-même présente une belle pièce d'or trouvée à Condé,

très curieuse, pesant au moins 425 fr., à l'effigie de Emmanuel le Fortuné, roi de Portugal: elle a pu être perdue à Condé avec d'autres pièces de la même origine, dans l'invasion de 1544 par les troupes de Charles-Quint, qui alors ruinèrent Château-Thierry.

A ce sujet, un membre fait remarquer que, découverte près d'un endroit où a été établi, dit-on, un camp romain, ou un camp lorrain, cette pièce peut donner sur ce point quelque clarté, et faire pencher la balance en faveur de l'opinion qui dit qu'un camp lorrain a été établi près de Condé.

M. l'abbé Chevalier donne lecture d'une Notice de Mgr de Basile sur les pièces trouvées à Château-Thierry, maison de M. Verger, place du Marché, pièces soumises à l'examen des membres à la séance de juin (Suit la Notice, page 53).

Le même membre lit ensuite un deuxième travail de Mgr de Basile, intitulé : *Note sur les Galvessans*, travail qui de nouveau ramène l'attention sur l'origine du mot *Galvèze* (Suit la Note, page 55).

Cette lecture faite, M. Barbey se dit heureux de se voir approuvé dans les idées qu'il a émises à une précédente séance, idées tendant à combattre l'étymologie du mot Galvèze telle que la donne *l'Histoire de Château-Thierry*, de M. l'abbé Poquet.

M. de Vertus désirerait un vote de la Société qui pût fixer à ce sujet et établir une opinion sur l'étymologie de ce mot. Il promet de communiquer à une prochaine séance le texte du géographe Ptolémée (deuxième siècle après J.-C.), texte qui, traduit en latin par l'auteur de *l'Histoire du Valois*, Adrien de Valois au dix-septième siècle, a été la seule autorité faisant mention du mot *Galvèze*.

M. d'Amecourt dit qu'à son époque, Adrien de Valois, était un auteur recommandable, que ses travaux sont encore très estimés, et son avis est que le mot *Galvèze* désigne le pays habité par un peuple moitié belge, moitié celte, et que les Vadicasses sont les ancêtres des habitants de Château-Thierry.

M. Usson, archiprêtre, présente à la Société divers objets

trouvés aux Chesneaux de Château-Thierry, lors de la construction de la nouvelle route de Château-Thierry à Soissons. — Ces objets ayant fait déjà le sujet d'un Rapport à la Société de Soissons, ne donnent pas lieu à la demande d'un nouveau mémoire.

Un membre émet le vœu que la Société favorise l'organisation de la Bibliothèque publique de la ville de Château-Thierry. — Plusieurs membres s'associent à ce vœu, espérant que sa réalisation ne sera pas trop éloignée.

Après quoi, la séance est déclarée close par M. le Président.

---

## SEANCE DU 11 AOUT 1865.

PRÉSIDENTE DE M. HACHETTE.

Étaient présents : MM. Hachette, président, Bigorgne, l'abbé Buirette, l'abbé Chevalier, de Vertus, l'abbé Guilliot, Harant, Mayeux, Périn et Renaud.

Le procès-verbal de la dernière séance lu et adopté, M. le Président donne communication de lettres de MM. Chauvac de la Place, l'abbé Frion et l'abbé Gourmain, qui pour causes diverses, s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

M. l'abbé Chevalier donne lecture de la suite du travail intitulé *Note sur les Galvessans*, par Mgr de Basilite (Voir page 58).

Cette lecture faite, M. Chevalier annonce que M. Housset, souvent cité dans la Note qui vient d'être lue, possède sur notre pays de nombreux documents, d'un grand prix pour la science.

M. Hachette, président, communique une série de notes sur la Brie et la Champagne, notes recueillies dans une vieille Géographie latine du commencement du dix-septième siècle, par Paul Merule, hollandais fort érudit pour son temps.

M. Hachette soumet ensuite à l'examen des membres le spécimen d'un cachet que possède M. Carlier, maire de Gland.